

## **Le point sur les négociations collectives TR**

**Le 8 septembre 2011**

Les parties se sont rencontrées à la table le 15 juin pour échanger leurs propositions et ont consacré l'été à l'analyse et à la préparation des discussions de l'automne. Le 31 août, les parties se sont revues pour justifier chaque proposition, présentant notamment les résultats des recherches sur diverses questions soulevées à la table par les deux parties. Des arguments ont été avancés, et des informations, partagées. À ce point-ci des négociations, rien n'a été convenu et tout est sur la table.

De ronde en ronde, les membres ont constamment choisi comme priorités les salaires, les vacances et les pensions. En plus, dans le sondage réalisé au printemps, les membres TR ont indiqué les priorités suivantes pour la présente ronde : congés pour obligations familiales, périodes de repos, heures supplémentaires excessives, diffusion Web de l'interprétation, rémunération des chefs d'équipe et télétravail (pas nécessairement dans cet ordre). L'ACEP en fait ses priorités. Nous espérons travailler à la table avec l'employeur pour régler ces questions et d'autres enjeux. L'employeur n'a pas encore établi ses priorités.

Vos collègues TR ont examiné attentivement les propositions de l'employeur et orientent le travail du négociateur de l'ACEP, Claude Danik. L'équipe de l'employeur et l'équipe de négociation TR de l'ACEP retournent à la table le 27 septembre pour trois jours de négociations.